



Eure-et-Loir
Commune d'ARCISSES
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 SEANCE DU 20 JANVIER 2026

Date de transmission de la convocation 12 janvier 2026.

L'an deux mil vingt six, le vingt du mois de janvier le Conseil Municipal d'ARCISSES dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni à 19 h 30, sous la présidence de Stéphane COURPOTIN - Maire d'ARCISSES.

Nom Prénom	Fonction	Membres présents	Membres absents excusés	Procuration à :
COURPOTIN Stéphane	Maire d'ARCISSES et Maire délégué de Margon	X		
TRIVERIO Valérie	1 ^{er} adjointe		X	
BOTINEAU William	2 ^{ème} adjoint	X		
VEDIE Edwige	3 ^{ème} adjointe		X	Sylvie CHERON
ENEAULT Hervé	4 ^{ème} adjoint	X		
GAUTHIER Nicole	5 ^{ème} adjointe	X		
CARLIER Thierry	6 ^{ème} adjoint Maire délégué Brunelles	X		
RUHLMANN Philippe	Conseiller Municipal	X		
VAUDRON Francis	Maire délégué Coudreceau		X	Nicole GAUTHIER
BOBAULT Bruno	Conseiller Municipal	X		
LETANG Didier	Conseiller Municipal	X		
DREUX Hervé	Conseiller Municipal	X		
CHERON Sylvie	Conseillère Municipale	X		
DE KONINCK Francis	Conseiller Municipal	X		
JOLY Jimmy	Conseiller Municipal	X		
LE BAIL Nadège	Conseillère Municipale	X		
DAVEAU Angélique	Conseillère Municipale	X		
HOCHEDÉ Véronique	Conseillère Municipale		X	Francis DE KONINCK
VAUDRON Aline	Conseillère Municipale	X		
HAYE GANET Mélanie	Conseillère Municipale		X	Thierry CARLIER
BARBAZ Marie	Conseillère Municipale	X		

Le quorum étant atteint, le Président de séance a déclaré la séance ouverte.
 Didier LETANG a été nommé secrétaire de séance.

MODIFICATION DE LA CRÉATION D'EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE
(délibération n° 1-20/01/2026)

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que lors de la réunion de conseil du 18 décembre 2025, le conseil municipal a décidé de la création d'un emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} avril.

Or, il s'avère que l'emploi aurait dû être créé à compter du 1^{er} mars 2026.

Après en avoir délibéré, l'unanimité des membres présents **DECIDE** de créer, à l'unanimité, l'emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} mars 2026.

Le secrétaire, Didier LETANG.

Le Maire, Stéphane COURPOTIN.

